

LE PRÉSIDENT DE LIMOGES MÉTROPOLITAIN

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 5212-2 et L. 5212-16,
Vu la délibération n° 1 du conseil communautaire du 21 novembre 2022 relative à la délégation
d'attribution du conseil communautaire au Président, autorisant le Président à passer les actes de
gestion de la commune.

Vu la demande de la société AVELIS LOGISTIC SAS,

CONSIDÉRANT que Limoges Métropole est propriétaire d'un terrain d'une surface de
19 128m² sis, sisement section 362 n° 362 et 362 n° 328, sisement d'activités
La Rivière à Limoges,

CONSIDÉRANT que la société AVELIS LOGISTIC SAS souhaite louer environ 17 280m² de
ce terrain du 18 décembre 2023 au 15 avril 2024 afin d'y installer et gérer une base via client
pour le compte de la SNCF

CONSIDÉRANT que Limoges Métropole peut louer l'ensemble de la parcelle 362 n° 362 d'une
surface de 19 128m² et une partie de la parcelle 362 n° 328 correspondant à environ 10 000m² pour
un total de 17 280m².

D É C I S I O N

De mettre à disposition de la société AVELIS LOGISTIC SAS la parcelle 362 n° 362 et une
partie de la parcelle 362 n° 328, d'une superficie totale de 17 280m² situées sur le territoire
d'activités de La Rivière à Limoges.

Cette mise à disposition interviendra moyennant un montant de 900 euros HT par mois, du 18
décembre 2023 au 15 avril 2024. Il est entendu que cette somme sera présentée à la date de
livraison au 15 avril 2024, 2023 et d'avril 2024.

Fait à Limoges, le 13 décembre 2023

Le Président,

Philippe PÉRISSON
Président de Limoges Métropole
Le Maire de Limoges
Le Maire de Saint-Yrieix-la-Perche
Le Maire de Saint-Genès
Le Maire de Saint-Martin
Le Maire de Saint-Vivien
Le Maire de Vieux-Limoges

Reçu de la Société AVELIS LOGISTIC SAS
Le 13 décembre 2023
Signature de la Société AVELIS LOGISTIC SAS
Reçu de la Société AVELIS LOGISTIC SAS
Le 13 décembre 2023
Signature de la Société AVELIS LOGISTIC SAS

DÉCISION

Décision concernant la mise à disposition d'une parcelle de terrain à la société AVELIS LOGISTIC SAS pour le compte de la SNCF

1 DOCUMENT - Publié le 13 Décembre 2023



DEC_ECO_24712_MISE_DISPOSITION_TERRAIN_AVELIS_LOGISTIC_SNCF.pdf
(.pdf, 116,6 Ko)



TÉLÉCHARGER